

CDEN Jeudi 3 septembre 2020



Monsieur le Préfet, Monsieur le directeur d'Académie, mesdames et messieurs.

Cette rentrée se fait dans une situation inédite :

- Après la période de travail en distanciel (réalisée dans des conditions plus que précaires par manque de formation, de réseau, de matériel, notamment pour les élèves des classes sociales populaires), puis de la période de double travail : distanciel et présentiel (2 fois plus de travail pour le même prix!) qui a marqué la fin du confinement sociétal,
- Après les résultats quasi-miraculeux du DNB, de la certification intermédiaire et des baccalauréats généraux, technologiques et professionnels, qui montrent, s'il en était encore besoin la volonté de ce gouvernement d'en finir avec les diplômes nationaux. Rappelons que les établissements scolaires hors-contrat, c'est à dire ne respectant pas les programmes nationaux et dont les personnels sont payés par les familles ont ainsi pu attribuer à leurs financeurs un diplôme national !
- Après le « *prof bashing* » si coutumier de la pensée libérale et véhiculée par les médias,
- Après le retournement des autorités politiques et les promesses de revalorisation salariales transformées en primes... repoussés à la fin de l'année, et pour les seuls directeurs et directrices d'écoles plus quelques personnels méritants sur des critères subjectifs.

La rentrée de fin août 2020 s'annonce ... compliquée !

Alors que nombre de pays, notamment en Europe, ont déployé des moyens conséquents pour permettre d'enseigner et d'apprendre dans des conditions vivables et ce malgré les protocoles sanitaires : en fournissant gratuitement des masques aux élèves (comme par exemple en Grèce, en Italie, en Suisse, ce qui contredit les affirmations médiatiques de monsieur le Ministre !), en créant massivement des postes d'enseignants pour alléger les classes (50 000 postes en

Italie, 11.000 pour la seule Région de Madrid...), en réaménageant les locaux pour les adapter à la distanciation, en pourvoyant massivement les élèves en pupitre individuel afin de pouvoir atténuer les effets désastreux des quarantaines voire d'un nouveau confinement...

Notre pays semble paralysé... pas de masques gratuits pour les élèves ! À croire que monsieur Blanquer en est resté aux affirmations présidentielle et gouvernementale de mars comme quoi le masque ne servait à rien ! Pas de matériels informatiques pour les élèves non équipés (il faut dire que ce ne sont pas les enfants des classes sociales élevées !) Pas d'allègement de classes ! Pas de création de postes, les effectifs enseignants dans 2nd degré reculent même de quelques 440 postes !

Sans parler de la restriction des critères pour les personnels à risque de pouvoir travailler en distanciel à des stades de pathologies plus qu'avancés.

La conséquence, par exemple dans notre département, est l'inquiétude des personnels. En tant que représentants des personnels, nous vous citons les plus communs :

- Comment allons-nous faire pour tenir avec un masque toute la journée face à des classes toujours aussi nombreuses ?
- Les élèves vont-ils supporter de porter le masque en classe, dans les locaux, dans la cour ? Comment les internes vont-ils tenir le coup ?
- Comment les élèves, dont nombre de décrocheurs, particulièrement dans les lycées professionnels, (aparté : là où sont regroupés les jeunes des milieux les plus défavorisés, en particulier les enfants des cols bleus qui sont allés travailler sans matériel de protection dès le confinement, avec un temps de travail allongé jusqu'à 60h par semaine, et dont les promesses de primes ont souvent été oubliées), comment ces élèves vont-ils revenir après 6 mois de décrochage pour certains ?

Les réponses que nous attendons ne sont, hélas, pas à la hauteur de la situation :

- À chaque établissement de se débrouiller... ce qui pose d'ailleurs la question de la responsabilité pénale des personnels en cas de contamination avérée par le non respect d'un protocole quasi impossible à maintenir.

- Pas d'allègement des classes, pas de temps de pause augmenté pour permettre aux enseignants comme aux élèves de souffler, pas de révision des objectifs pédagogiques...
- Pas de revalorisation salariale qui, au moins, remonterait un peu les salaires des personnels dont le niveau de vie ne cesse de baisser depuis le blocage du taux d'indice !
- Pour les lycées professionnels, sections d'enseignement professionnels et EREA, les élèves trouveront-ils des entreprises d'accueil pour leurs stages du fait de la crise économique ?

Plus grave, la situation sanitaire et ses conséquences sur le fonctionnement de l'institution scolaire semble profiter à nos gouvernants pour accélérer les réformes libérales :

- Fin des diplômes nationaux avec la généralisation du diplôme maison délivré par l'établissement. Logique qui s'inscrit dans la remise en cause des conquits sociaux comme la reconnaissance de la qualification pour déterminer les conventions collectives, le salaire, la retraite... Ça y est, après des décennies d'attaques, on bascule de la République née de la Résistance, « À chacun selon ses besoins » à la République libérale du « À chacun selon ses moyens ».
- Aides considérables à l'apprentissage (jusqu'à 8 000 € par apprenti au niveau étatique, on peut y rajouter les aides régionales, départementales, l'aide au permis de conduire etc.) au détriment de la formation professionnelle initiale dont la réforme, instaurée il y a 2 ans contre l'avis unanime des organisations des personnels des organisations de parents d'élèves, de certaines branches professionnelles, baisse la qualification en réduisant les heures de cours des différentes disciplines, enseignement professionnel comme enseignement général.

Pour terminer, nous mentionnerons les baisses d'effectifs dans certains lycées professionnels du département, dont la faiblesse du recrutement des primo arrivants est le fait vraisemblable de l'absence de portes ouvertes du fait du confinement. Il va sans dire que, tant pour les personnels, les élèves, les entreprises en recherche de travailleurs qualifiés, ce fléchissement ne saurait

entraîner une dotation horaire à la baisse l'année prochaine.

Parallèlement, certains lycées généraux et technologiques ont vu le nombre de 2nde progresser sensiblement, avec des complications d'emploi du temps des élèves du fait de la multiplication des spécialités et options... ce qui augmente également les circulations, la réforme du lycée général n'est guère adaptée à l'épidémie.

Bref, l'inquiétude sur les conditions de travail et d'apprentissage ainsi que l'absence de reconnaissance au niveau salarial des personnels explique que la CGT Éduc'action appelle les personnels à la mobilisation jeudi 17 septembre.

En vous remerciant pour votre écoute.